



SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS
ADMINISTRATIFS TECHNIQUES SCIENTIFIQUES
ET INFIRMIERS

BUREAU ZONAL ILE de FRANCE

Tél : 01 42 77 26 34 sgap.paris@snapatsi.fr

PARIS le, 30 juin 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La CAPL IDF, qui se réunit ce jour va se prononcer principalement pour les avancements de grade dans le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre mer au titre de l'année 2017.

Le SNAPATSI SAPACMI, dénonce encore une fois, que beaucoup de collègues, n'ont pas encore eu notification de leur entretien professionnel alors que les délais étaient du 1^{er} janvier au 31 mars 2016, ce qui impacte leur carrière, sur l'avancement et les réductions d'ancienneté d'échelon. Alors que nous sommes à la veille de la période estivale, quand leurs entretiens seront-ils réalisés ?

Egalement, avec la mise en place du RIFSEEP, nous constatons que, beaucoup de collègues, n'ont pas reçu leur notification de groupe de fonction, alors que la date butoir était le 31 mars 2016.

Le SNAPATSI SAPACMI réclame la publication officielle, des taux de promotions 2017 des catégories C.

Le SNAPATSI, demande l'ajout de rangs complémentaires, en prévision des réussites aux concours de catégories B

Enfin, nous sollicitons le règlement intérieur de la CAPL IDF, que nous n'avons toujours pas obtenu, et, nous rappelons que nous souhaitons, pour un travail constructif avec nos représentants, que la totalité des documents de travail de la CAPL, nous soient envoyés, au moins 8 jours avant, la réunion préparatoire.

Le SNAPATSI SAPACMI demande que cette déclaration soit annexée au procès verbal.

Les représentants du personnel,